

Bureau du 1 avril 2008

Décision n° B-2008-6136

commune (s) : Lyon 9° - Rillieux la Pape - Villeurbanne - Vaulx en Velin

objet : **Autorisation de déposer des demandes de permis de construire, de permis de démolir et de déclarations préalables**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 18 mars 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Monsieur le directeur de la logistique et des bâtiments -service opérations et équipements délégués- unité déconstruction dépollution- vient de faire parvenir de nouvelles demandes de permis de construire, de permis de démolir et de déclarations préalables.

Le président d'un établissement public doit être expressément autorisé à déposer les demandes de permis de construire, de démolir ainsi que les déclarations préalables. Dans ces conditions, afin de pouvoir réaliser ces opérations dans les meilleurs délais, il est demandé au Bureau d'autoriser monsieur le président à déposer, le moment venu, ces demandes pour les sites suivants, étant entendu que celles-ci interviendraient au fur et à mesure des besoins et dans la limite des crédits attribués.

Permis de démolir

- *Vaulx en Velin* :

. 1, avenue Roger Salengro - libération d'emprise pour opération Carré de Soie.

Déclarations préalables

- *Lyon 7°* :

. 64, avenue André Bollier - modification de la façade suite à la création d'un bureau.

Permis de construire

- *Lyon 9°* :

. 368, avenue Balmont - direction de l'eau, subdivision Eton - mise en place de modulaires pour le projet de service,

- *Rillieux la Pape* :

. 55, chemin du Bois - direction de l'eau, subdivision Etoc - mise en place de modulaires pour le projet de service,

- *Villeurbanne* :

. 19, rue Louis Teillon - direction de l'eau, subdivision Eten - mise en place de modulaires pour le projet de service,

- *Vaulx en Velin* :

. avenue des Canuts - mission Carré de Soie, pôle multimodal - aménagement de locaux pour la maison du projet,

- *Lyon 9°* :

. avenue Sidoine Apollinaire - direction de la voirie territoriale de proximité centre-nord (VTPCN) - aménagement de locaux paveurs ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

Autorise monsieur le président à déposer les demandes de permis de construire, de permis de démolir et de déclarations préalables précitées ainsi qu'à accomplir tous les actes liés.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,